

**Communiqué  
Pour distribution immédiate****INNERGEX ANNONCE UN RENOUVELLEMENT DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS POUR SES ACTIONS ORDINAIRES ET UN COMMENCEMENT POUR SES ACTIONS PRIVILÉGIÉES**

**LONGUEUIL, Québec, le 21 mars 2016** – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« **Innergex** » ou la « **Société** ») annonce qu'elle a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« **TSX** ») de procéder au renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de ses actions ordinaires et une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de ses actions privilégiées à taux rajustable et à dividende cumulatif, série A (« **actions de série A** ») et d'actions privilégiées à taux fixe rachetables et à dividende cumulatif, série C (« **actions de série C** ») (collectivement, les « **offres de rachat** »).

Dans le cadre de ces offres de rachat, la Société pourra racheter aux fins d'annulation comme suit :

<b>Nom du titre</b>	<b>Symbole</b>	<b>Actions émises et en circulation au 21 mars 2016</b>	<b>% des actions émises et en circulation</b>	<b>Nombre maximum d'actions assujetties aux rachats</b>
Actions ordinaires	INE	104 006 805	1,92%	2 000 000
Actions de série A	INE.PR.A	3 400 000	2%	68 000
Actions de série C	INE.PR.C	2 000 000	2%	40 000

Les offres de rachat débuteront le 24 mars 2016 et se termineront le 23 mars 2017.

Au cours des six derniers mois, le volume moyen des transactions quotidiennes à la TSX des actions ordinaires s'est établi à 141 534, des actions de série A à 6 462 et des actions de série C à 1 304. Par conséquent, en vertu des dispositions de la TSX, la Société aura le droit de racheter, au cours de n'importe quel jour de bourse, un maximum de 35 383 actions ordinaires, 1 615 actions de série A, représentant 25% du volume moyen des transactions quotidiennes et 1 000 actions de série C, représentant le minimum permis par la TSX. En outre, la Société sera autorisée à effectuer, une fois par semaine civile, l'achat d'un bloc (tel que défini dans le *Guide à l'intention des sociétés* de la TSX) d'actions ordinaires, d'actions de série A ou d'actions de série C qui ne sont pas détenues directement ou indirectement par des initiés de la Société, en vertu des dispositions de la TSX.

Les actions seront rachetées pour le compte de la Société par un courtier inscrit, par l'intermédiaire des installations de la TSX au cours du marché en vigueur.

Aux termes de la présente offre publique de rachat dans le cours normal des activités à l'égard de ses actions ordinaires qui se terminera le 23 mars 2016, la société a racheté aux fins d'annulation un total de 1 190 173 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 10,36\$ par action dont 1 000 000 ont été racheté dans le cadre du régime d'achat automatique.

La Société est d'avis que le cours de ses actions ordinaires peut, à l'occasion, ne pas refléter la valeur intrinsèque de la Société et que le rachat des actions ordinaires, des actions de série A et des actions de série C aux termes des offres de rachat peut constituer une utilisation appropriée et souhaitable des fonds de la Société. Par conséquent, la Société estime qu'il est dans son meilleur intérêt de procéder avec les présentes offres.

*À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.*

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 35 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 716 MW (puissance brute de 1 232 MW), dont 28 centrales hydroélectriques, six

parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans quatre projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 187 MW (puissance brute de 297 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 280 MW (puissance brute de 3 530 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

*Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs*

Le présent communiqué peut contenir de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières (« information prospective »). L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué constituent de l'information prospective. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « approximativement », « peut », « fera » « pourrait », « croit », « prévoit », « à l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « cédule » ou « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas, tels que l'éventuel rachat par la Société de ses actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

L'information prospective est fondée sur certaines principales hypothèses formulées par la Société, y compris les attentes et hypothèses concernant les flux de trésorerie prévus, l'effet de levier financier et les clauses restrictives. L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, sous-entendus ou présentés par l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la *Notice annuelle* de la Société et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes et les hypothèses sur lesquelles l'information prospective est fondée sont raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent communiqué et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué, à moins que la législation ne l'exige.

–30–

**Pour plus de renseignements, veuillez contacter :**

Martine Benmouyal  
Conseillère principale, Communications  
450 928-2550, poste 335  
[MBenmouyal@innergex.com](mailto:MBenmouyal@innergex.com)

[www.innergex.com](http://www.innergex.com)